



révision de l'aire par l'appellation. « La dernière délimitation datait de 1960, précise Laurent Fidèle, délégué territorial de l'Inao pour le Sud-Ouest. Les conclusions de cette révision seront officielles fin juin 2013. Nous avons proposé un nouveau parcellaire qui concerne 1107 hectares contre 1 140 hectares jusqu'à présent, avec le déclassement de 73 hectares et le classement de 40 hectares. Globalement, il s'agit d'un recentrage de l'appellation autour du noyau historique de l'AOC. »

De Poujeaux à Chasse-Spleen

L'îlot du Grand-Poujeaux regroupe les trois plus grands domaines de l'AOC en taille et en renommée : les châteaux Poujeaux, Chasse-Spleen et Maucaillou. « Le vignoble du château Poujeaux comprend un bloc historique de 35 hectares situé autour du château, explique Christophe Labenne, directeur du domaine. Poujeaux signifie "haut lieu" ; nous sommes au sommet d'une croupe de graves profondes qui convient particulièrement bien au cabernet-sauvignon. 80 % des raisins à l'origine du premier vin de Poujeaux proviennent de cette zone. » Le domaine compte aujourd'hui 50 % de cabernet-sauvignon, 40 de merlot, 5 de cabernet franc et 5 de petit verdot. Mais l'adéquation sol-cépage est toujours optimisée et près de deux hectares sont replantés chaque année. « Les replantations visant à corriger un mauvais porte-greffe ou l'emplacement d'un cabernet-sauvignon autrefois planté en zone gélive ont déjà été réalisées. Nous travaillons aujourd'hui sur des améliorations plus fines. Un exemple avec la parcelle 3 du Plantey qui était plantée en cabernet franc jusqu'en 2005 mais dont les résultats étaient irréguliers : les vins étaient souvent maigres alors qu'il s'agit d'un terroir de graves profondes idéal pour le cabernet-sauvignon. Nous y avons donc planté du cabernet-sauvignon. »

C'est au quotidien que Jean-Bernard Despatures appréhende les différentes facettes du terroir de Moulis dans les vignobles des deux propriétés dont il a la direction technique. « Les sols du château Anthonic sont plus riches en argiles que ceux du château Dutruch Grand Poujeaux, plus graveleux. Le vignoble d'Anthonic

CARACTÉRISTIQUES DE L'APPELLATION

LES PROFILS

AOC : 1938

Surface de vignes :

634 ha (contre 1 500 à la fin du XIX^e siècle) soit 4 % du vignoble médocain ; sur la commune de Moulis et ponctuellement sur les communes d'Arcins, Avensan, Castelnau-de-Médoc, Cussac-Fort-Médoc, Lamarque et

Listrac-Médoc.

Densité de plantation minimum : 7 000 pieds par hectare

Rendement maximum autorisé : 57 hl/ha, jusqu'à 63 hl/ha

Production moyenne annuelle : 4 millions de bouteilles

Carte d'identité des sols

Argiles, graves et calcaires
L'AOC présente un épandage graveleux à l'est, des sols argilo-calcaires au centre et une plaine sablo-argilo-graveleuse à l'ouest. « On trouve deux des six terrasses de la Garonne. À l'ouest de Moulis, celle du Quaternaire est composée de graviers blancs. À l'est, celle du Mindel présente des graviers et galets dans une matrice sablo-argileuse sur marnes, argiles jaunes et calcaires de l'Éocène supérieur », précise Pierre Béchelet, géologue et spécialiste des terroirs médocains.

LES CÉPAGES

Merlot, cabernet-sauvignon, cabernet franc, petit verdot, malbec et carmenère sont les six cépages autorisés en AOC Moulis. Le **cabernet-sauvignon** est davantage représenté dans la zone de Grand Poujeaux compte tenu de la forte proportion de sols de graves. Mais il trouve aussi sa place sur les sols argileux les plus drainants. Le **merlot** est davantage planté dans la zone de Moulis qui présente des sols globalement plus argileux. Le **cabernet franc** se comporte bien sur les sols les plus calcaires et drainants. Le **petit verdot** est planté sur les terres les plus basses et profondes des vignobles.

